

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SEANCE DU 24 JUIN 2025
CONVOCATION EN DATE DU 18 JUIN 2025

DELIBERATION N° 07/04/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 25

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, M. LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, M. GERNEZ Marc donne pouvoir à M. WERY Jean Charles, Mme ABDELOUAHED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, M. ADIMI Karim donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés :

Membres absents : MM. TRIoux Annick, DRELON André, PLAYE Maryse, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Ecole Municipale de danse – Droits d'inscription

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la décision du 30 avril 1997 décidant la création d'une école Municipale de danse classique ;

Vu la décision en date du 19 juin 1997 portant institution d'une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'inscription ;

Vu la délibération du 26/06/2023 n° 08/05/2023 fixant les droits d'inscription à compter du 1^{er} Septembre 2023 ;

Considérant que la Commission Municipale des affaires Culturelles propose de modifier certains tarifs ;

Vu la proposition formulée par la Commission Municipale des affaires Culturelles ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

FIXE comme suit, les droits d'inscription à compter du 1^{er} Septembre 2025 :

(Tarifs applicables aux élèves domiciliés à Escaudain)

Type de paiement	1 cours (par élève)	Cours supplémentaire (par élève)
En une fois	70,00 €	20,00 €
1 ^{er} versement	35,00 €	10,00 €
2 ^{ème} versement	35,00 €	10,00 €

(Tarifs pour les Extérieurs)

Type de paiement	1 cours (par élève)	Cours supplémentaire (par élève)
En une fois	140,00 €	40,00 €
1 ^{er} versement	70,00 €	20,00 €
2 ^{ème} versement	70,00 €	20,00 €

PRECISE que ces droits peuvent être réglés en une fois ou en deux fois (un premier versement à l'inscription et un deuxième le mois suivant) et que les recettes seront recouvrées par le régisseur conformément aux règles de la comptabilité publique.

DÉCIDE qu'en cas d'arrêt d'un élève pour cas de force majeure (raison médicale ou déménagement), il pourra être procédé au remboursement de la participation à hauteur de 50%. La demande dûment justifiée (certificat médical ou justificatif de changement d'adresse) sera examinée par Monsieur le Maire chargé de l'application de cette mesure.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali (pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno), RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc (pouvoir remis à M. WERY Jean Charles), GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUAHED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme. SCHUTT Sylvie), ADIMI Karim (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GALAND Mélanie (pouvoir remis à Mme GUIOT Christelle), PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT

La Secrétaire de séance,

Stievenard

Karine STIEVENARD.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 27/06/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20250624-07_04_2025-DE

Date d'affichage : 02/07/2025

Le Maire,



Bruno SALIGOT.